Risque nucléaire

Il relève d'un accident dans une installation nucléaire dépassant les limites du site de l'entreprise (accident grave ou majeur).

À noter : le département de l'Orne est situé au-delà de tout périmètre de contamination immédiat, l'unité de production la plus proche, Flamanville, étant située à 145 kilomètres (en ligne droite).

DANGERS POTENTIELS

Les populations peuvent être exposées de 3 façons différentes à la radioactivité :

- L'irradiation externe : exposition lors de rejets dans l'atmosphère
- La contamination interne : ingestion de produits contaminés
- La contamination cutanée : dépôt sur la peau ou les vêtements de particules radioactives

CONSIGNES

Bien que situé au-delà des 20 kilomètres de forte exposition à la radioactivité, dès l'alerte, il faut :

- **Se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur, fermer portes et fenêtres, couper la ventilation**
- **Si on est dans un véhicule, en sortir et gagner un bâtiment le plus rapidement possible car un véhicule n'est pas une bonne protection**
- **Ne pas aller chercher ses enfants, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours**
- **Ne pas toucher aux objets qui se trouvent à l'extérieur, notamment les véhicules**
- **S'il pleut, laisser dehors tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie**
- **Prendre de l'iode, uniquement sur instruction du préfet, et sauf contre-indication médicale**
 Pour les personnes qui n'en ont pas au moment de l'accident, une distribution d'urgence est organisée dans les lieux collectifs définis par le préfet
- **Rester à l'écoute des consignes des autorités** (sur la prise d'iode, notamment)
- **Éviter de téléphoner afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours**
- **Rester à l'abri et n'évacuer son domicile que sur ordre des autorités**